

Veille de l'Observatoire
Numéro 105 mai-juin 2015

La veille de *l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations* porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention¹. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour les dons et abonnements, vous pouvez consulter notre site Internet :
<http://criec.uqam.ca/volet-observatoire/adherer-a-l-observatoire.html>

DANS CE NUMÉRO :

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARAGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

OTTAWA

1. Projections et estimations démographiques
2. Population carcérale et diversité ethnoculturelle
3. Situations et conditions des femmes
4. Portrait statistique de la population autochtone
5. Compétences en littératie et en numératie des autochtones
6. Embauche préférentielle des Autochtones et droits des travailleurs

QUÉBEC

7. Immigration permanente au Québec 2010-2015
8. Migrations et croissance démographique
9. Présence au Québec et dans ses régions des immigrants admis entre 2004 et 2013
10. Participation des immigrants et des minorités à la société québécoise

¹ Nous regrettons qu'une part importante de la documentation présentée dans la Veille soit de langue anglaise. Pour ces documents, la traduction française n'existe pas ou n'est pas encore disponible.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES

11. Réfugiés et déplacés de force dans le monde : tendances mondiales
12. Alternatives à la détention des demandeurs d'asile
13. Soutien aux réfugiés syriens
14. Migration et lutte contre la traite et le travail forcé
15. Discrimination à l'égard des populations roms
16. Lutte contre les rhétoriques extrémistes et le profilage racial et ethnique
17. Lutte contre les discriminations raciales
18. Lutte contre la violence faite aux femmes dans le monde
19. Préservation des droits des Autochtones
20. Migration des familles
21. Approches transnationales d'intégration des nouveaux arrivants
22. Tendance migratoire en Europe orientale et du Sud-est et en Asie centrale
23. Dynamique migratoire à travers la Méditerranée
24. Droits de l'homme des migrants et gestion des frontières extérieures de l'UE

UNION EUROPÉENNE

25. Gestion des flux de demandeurs d'asile dans l'UE
26. Gestion des frontières terrestres et maritimes de l'UE
27. Migration, asile, intégration et lutte contre le trafic des êtres humains dans l'UE
28. Lutte contre le racisme et l'intolérance
29. Intégration des migrants et de leurs enfants dans les pays de l'OCDE
30. Relations entre la recherche, les politiques et l'intégration des migrants dans l'UE
31. Intégration des migrants turcs et marocains en Belgique
32. Immigration et émigration en Allemagne
33. Violences et discriminations à l'égard des Roms en Hongrie

AILLEURS DANS LE MONDE

34. France : valeurs fondamentales de la République, crise sociale et rôle de l'école
35. Situation des demandeurs d'asile dans la région de Calais
36. Discriminations par domaines et par critères en Belgique

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CANADA

37. Défaillance du Canada en matière des droits humains
38. Engagement des municipalités canadiennes contre le racisme et la discrimination
39. Traite des personnes au Canada

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (suite)

INTERNATIONALES

40. Régime international de protection des réfugiés
41. Tendances mondiales des déplacés de force internes
42. Impacts des réfugiés sur les pays d'accueil
43. Intégration des réfugiés aux États-Unis
44. Demandeurs d'asile dans l'UE
45. Demandes et système d'asile en Hongrie
46. Demandes et système d'asile en Turquie
47. Détention des demandeurs d'asile dans les pays bordant la Méditerranée
48. Détention des demandeurs d'asile en France
49. Augmentation des crimes à caractère raciste en Europe
50. Lutte contre le trafic des êtres humains en Europe
51. Crise des migrants en Méditerranée

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARAGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

OTTAWA

1. Projections et estimations démographiques

Statistique Canada vient de publier des [Projections démographiques pour le Canada \(2013 à 2063\), les provinces et les territoires \(2013 à 2038\)](#). Il s'agit d'un rapport qui présente les résultats de projections qui tiennent compte des plus récentes tendances relatives aux composantes de l'accroissement démographique, de l'immigration, de l'émigration et des migrations interprovinciales. Au cours des 50 prochaines années, la population canadienne continuerait de croître pour ainsi atteindre plus de 63 millions en 2063. Selon tous les scénarios, l'accroissement migratoire serait le principal facteur de la croissance démographique du Canada, poursuivant ainsi sa tendance amorcée au début des années 1990. Par ailleurs, **Statistique Canada** a publié ses [Estimations démographiques trimestrielles](#) de la population du Canada, des provinces et des territoires selon les composantes démographiques suivantes : naissances, décès, immigration, émigration, émigration de retour, solde de l'émigration temporaire, solde des résidents non permanents et migration interprovinciale.

2. Population carcérale et diversité ethnoculturelle

Le **Bureau de l'enquêteur correctionnel** vient de publier un rapport intitulé [L'isolement préventif et le système correctionnel fédéral. Tendances sur 10 ans](#). On y trouve des données sur la population carcérale et ses caractéristiques, le placement en isolement, la durée moyenne du séjour en isolement et l'automutilation. Entre 2005 et 2015, la population carcérale totale du **Service correctionnel du Canada** aurait augmenté de 13,6 %. Pendant que les Canadiens de descendance caucasienne constituaient le seul groupe dont la représentation au sein de cette population carcérale était constamment en baisse, les femmes ont enregistré une augmentation de 77,4 %, les hommes 11,6 %, les Autochtones 52,4 %, les Afro-Canadiens 77,5 %. Un autre [rapport](#) publié par **Statistique Canada** sur les services correctionnels pour adultes nous apprend qu'en 2014, les Autochtones constituaient près du quart des adultes admis aux services correctionnels, alors qu'ils ne représentent que 3 % de la population canadienne. Quant aux [jeunes autochtones](#), ils constituent 41 % des jeunes admis dans le système correctionnel, alors qu'ils ne représentent que 7 % de la population des jeunes.

3. Situations et conditions des femmes

Statistique Canada a publié [Femmes au Canada](#), un rapport statistique qui se penche sur le rôle des femmes dans la société canadienne et la façon dont ce rôle a évolué au cours des années. Le rapport fournit une compilation de données mettant en lumière diverses conditions et situations vécues par les femmes, telles que l'emploi, la situation familiale, le bien-être économique, le travail non rémunéré et la santé, entre autres. Le rapport comprend un chapitre sur la situation des femmes immigrantes, les femmes issues des minorités visibles, les femmes autochtones, les aînées ainsi que les femmes ayant une incapacité.

4. Portrait statistique de la population autochtone

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) vient de mettre en ligne un rapport intitulé [Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence](#). Il s'agit d'une mise à jour du *Système d'inscription des Indiens (SII)*, une base de données comprenant des statistiques descriptives de la population autochtone selon le sexe, l'âge, la résidence et la répartition pour toutes les régions du Canada, le groupe d'enregistrement, le centre de responsabilité et la région d'inscription. Le document comprend également plusieurs tableaux et graphiques détaillant le nombre de bandes dans les réserves et sur les terres de la Couronne entre 1987 et 2014, les bandes les plus peuplées au Canada, ainsi que la population autochtone inscrite selon l'âge, le sexe dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada. Par ailleurs, AADNC a publié son [rapport annuel](#) sur le pétrole et le gaz du Nord, une région qui, selon le document, contient environ 38 % des ressources en gaz naturel commercialisables ainsi que 35 % des ressources en pétrole brut.

5. Compétences en littératie et en numératie des autochtones

AADNC vient de publier les [Compétences des Autochtones au Canada](#), un document qui revient sur les résultats préliminaires du [Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes \(PIECA\)](#). Il s'agit des résultats d'une enquête internationale menée par l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** en vue de mesurer la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements technologiques chez des adultes autochtones âgées de 16 à 65 ans et résidant hors réserves. Le document nous apprend que bien que le Canada se situe dans la moyenne de l'OCDE en ce qui concerne les compétences en littératie, la moyenne nationale chez les répondants autochtones reste inférieure de 13 points.

6. Embauche préférentielle des Autochtones et droits des travailleurs

La **Commission canadienne des droits de la personne (CCDP)** vient de publier un [document](#) qui revient sur l'énoncé général de la politique relative à l'embauche préférentielle des Autochtones. Outre l'explication du cadre juridique qui oblige les employeurs canadiens à favoriser l'embauche des Autochtones, la publication présente des mesures visant à garantir un traitement juste et raisonnable des travailleurs canadiens dans l'ensemble.

QUÉBEC

7. Immigration permanente au Québec 2010-2015

Le **ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)** a mis en ligne [L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes](#), un portrait statistique des résidents permanents admis au Québec entre 2010 et 2014. On y trouve plusieurs [tableaux](#) détaillant les caractéristiques (scolarité, compétences linguistiques, pays de provenance, âges, sexe et professions projetées) des migrants admis dans les catégories économiques, de regroupement familial, des réfugiés et des personnes en situation semblable. Le **MIDI** a également publié le [Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec 1er trimestre 2015](#).

8. Migrations et croissance démographique

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) vient de mettre en ligne trois publications comprenant des données sociodémographiques. [Le bilan démographique du Québec](#) examine la situation démographique en 2013 et donne un aperçu de la tendance anticipée pour 2014 au Québec, ainsi que les effets de la migration internationale et interprovinciale sur la croissance démographique de la province. Le bulletin [Données sociodémographiques en bref](#) regroupe des articles qui traitent du vieillissement de la population du Québec et fournit des tableaux comparatifs avec les pays de l'OCDE. Il donne, par ailleurs, un aperçu de la privation matérielle des ménages, des estimations des revenus et du ratio d'endettement à la consommation des familles au Québec. Le bulletin [Coup d'œil sociodémographique](#) revient sur la mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2014.

9. Présence au Québec et dans ses régions des immigrants admis entre 2004 et 2013

Le MIDI a publié de [nouvelles statistiques](#) sur la présence en 2015 des immigrants admis au Québec selon la durée de résidence, la catégorie d'immigration (économique, regroupement familial, réfugié) ou encore, selon le pays de naissance, le sexe et le groupe d'âge, la langue maternelle, la région de résidence, la scolarité et la connaissance du français. On apprend que le taux de présence des immigrants admis au Québec demeure pratiquement inchangé ces dernières années : il se fixe, en janvier 2015, à 75,5 % pour la cohorte de 2004 à 2013, soit une diminution de 0,2 point de pourcentage par rapport au taux observé en 2014 (75,7 %) et de 0,4 point de pourcentage comparativement aux taux enregistrés en 2013 (75,9 %). En outre, le MIDI a publié [Portraits régionaux 2004-2013. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2015](#), un document complémentaire qui présente le portrait statistique des immigrants résidant au Québec et ses régions administratives en janvier 2015.

10. Participation des immigrants et des minorités à la société québécoise

Le MIDI vient de publier un document de référence intitulé [Stratégie de mesure de la participation des Québécoises et des Québécois des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective](#). Il s'agit d'un projet de recherche du MIDI qui vise l'élaboration d'une approche qui permet de décrire la participation des nouveaux arrivants et des personnes issues des minorités ethnoculturelles à la société québécoise. La première partie du document traite des démarches à entreprendre en vue de développer une stratégie de mesure de la participation aux sphères de la vie collective. La seconde et la troisième partie reviennent sur la conceptualisation de la notion de participation et ses différentes dimensions.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES

11. Réfugiés et déplacés de force dans le monde : tendances mondiales

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) vient de mettre en ligne son [Rapport global 2014](#). Plus de 55 millions de personnes dépendaient de la protection et de l'assistance du HCR et de ses partenaires à la fin 2014. En Europe, plus de 207 000 personnes ont atteint le continent par la Méditerranée, presque trois fois plus qu'en 2011. En 2014, chaque jour en moyenne ce sont plus de 42 500 personnes qui sont devenues réfugiées, demandeurs

d'asile ou encore, déplacées de force à l'intérieur de leurs propres pays. Le **HCR** a enregistré 19,5 millions de réfugiés, 38,2 millions de déplacés internes et 1,8 million de personnes en attente d'une réponse à une demande d'asile présentée au cours de la dernière année. Le rapport comprend des chapitres sur l'[Afrique](#), le [Moyen-Orient et l'Afrique du Nord](#), sur les [Amériques](#), l'[Europe](#) et l'[Asie et le Pacifique](#). Le **HCR** a publié également [Global Trends Forced Displacement in 2014](#), un rapport qui nous apprend qu'en 2014, le nombre de personnes forcées de quitter leurs foyers a atteint un chiffre record, avec plus de 60 millions de déplacées à cause des conflits qui sévissent dans le monde.

12. Alternatives à la détention des demandeurs d'asile

Le **HCR** a publié deux documents qui décrivent les pratiques adoptées dans les pays à travers le monde en vue de réduire le recours à la pratique de détention des demandeurs d'asile. Le [premier](#) document illustre les options pour les gouvernements sur les modalités de garde et alternatives à la détention pour les enfants et les familles. Le [second](#) document se penche sur les centres d'accueil des demandeurs d'asile. Soulignant qu'en principe, les demandeurs d'asile, les enfants réfugiés et les migrants ne devraient pas être détenus, le **HCR** rappelle qu'il n'existe aucune preuve montrant que la détention dissuade le mouvement des migrations irrégulières.

13. Soutien aux réfugiés syriens

L'**Organisation internationale pour les migrations (OIM)** vient de publier un livret intitulé [Self-Help for Men Facing Crisis and Displacement](#), une publication développée par l'organisme pour soutenir les populations syriennes déplacées et difficiles à atteindre. Il s'agit d'un outil pédagogique qui peut aider les réfugiés syriens à comprendre les racines de la détresse qu'ils peuvent vivre au cours de leur recherche d'une protection internationale.

14. Migration et lutte contre la traite et le travail forcé

Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des personnes estime, dans son dernier [rapport](#), que la lutte contre la traite, contre le travail forcé et l'esclavage est entravée par la criminalisation et la détention des migrants, ainsi que par les politiques migratoires restrictives qui, dans l'ensemble, nient les possibilités de migrer sur une base régulière. Le Rapporteur a rappelé que le refoulement des personnes fuyant les conflits, en plus d'être contraire aux obligations internationales, conduit à nier aux victimes de la traite la possibilité de revendiquer leurs droits. Le Rapporteur exhorte les États à adopter, entre autres, des mesures efficaces visant à assurer des canaux de migration sûrs et réguliers.

15. Discrimination à l'égard des populations roms

Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités vient de publier un [rapport](#) appelant à une plus grande attention nationale et internationale sur le sort des communautés roms dans le monde. Soulignant la vulnérabilité et la marginalité ainsi que les discriminations dont fait l'objet cette minorité, le Rapporteur spécial a averti que la plupart des programmes actuels visant à aider les Roms ont tendance à se concentrer sur le court terme. Le rapporteur a en outre déploré le fait que les Roms soient sous-représentés, voire absents dans les organes décisionnels locaux, nationaux et internationaux, notamment dans les institutions engagées dans la promotion et la protection de leurs droits.

16. Lutte contre les rhétoriques extrémistes et le profilage racial et ethnique

Dans son [rapport](#) sur les formes contemporaines de racismes, de discriminations raciales, de xénophobies et de l'intolérance qui y est liée, le Rapporteur spécial des Nations unies a appelé les gouvernements à travers le monde à doubler leurs efforts et adopter une législation spécifique pour mettre fin à la pratique répandue du profilage racial et ethnique. Appelant à une réglementation efficace des pouvoirs discrétionnaires des agents d'application de la loi, l'expert des droits de l'homme exhorte les gouvernements à recueillir des données et des statistiques selon les origines ethnoculturelles, jugées essentielles pour prouver l'existence et l'étendue du profilage racial et ethnique. La seconde partie du rapport est consacrée aux bonnes pratiques visant à contrer les idéologies et rhétoriques propagées par les mouvements et partis politiques extrémistes.

17. Lutte contre les discriminations raciales

Le **Comité des Nations-Unies pour l'élimination de la discrimination raciale** a publié ses [conclusions](#) sur les pays qu'il a examinés lors de sa dernière session. Outre les observations finales, recommandations et questions de préoccupation, le Comité revient sur les aspects positifs de la mise en œuvre de la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales* en France, au Guatemala, en Bosnie-Herzégovine, au Soudan, en Allemagne et Danemark.

18. Lutte contre la violence faite aux femmes dans le monde

Selon le dernier [rapport](#) du Rapporteur spécial des Nations unies sur la violence contre les femmes, il est temps d'envisager la création d'un instrument international dans le système des droits de l'homme pour lutter efficacement contre toutes les formes de violence faite aux femmes dans le monde. Un instrument juridiquement contraignant serait, selon le Rapporteur, la garantie que les États soient tenus responsables de fournir un cadre normatif clair pour la protection des femmes et filles victimes de diverses formes de violences.

19. Préservation des droits des Autochtones

L'**Instance permanente sur les questions autochtones** vient de publier son rapport sur les travaux de sa [quatorzième session](#), tenue entre le 20 avril et 1^{er} mai derniers. Le document comprend les questions appelant à une décision du **Conseil économique et social**, ainsi que les recommandations de l'**Instance permanente au Conseil économique et social**. Dans ses recommandations, l'Instance engage vivement les États à reconnaître que les comportements suicidaires et l'automutilation sont directement liés à la situation socioéconomique des peuples autochtones dans certains pays et qu'ils doivent être attachés avant tous à la perte d'auto-identification et à la rupture avec la culture, les modes de vie traditionnels, la perte des droits sur les terres, territoires et ressources naturelles.

20. Migration des familles

L'**Organisation internationale pour les migrations (OIM)** a publié [International Dialogue on Migration N°24 - Migration and Families](#), un document qui comprend, entre autres, le rapport de l'atelier sur la migration et les familles, tenu en octobre dernier dans le cadre [Dialogue international sur la migration](#). L'atelier a porté sur les impacts de la migration sur l'unité de la famille et de ses membres, ainsi que sur les défis auxquels les familles de migrants sont confrontées.

21. Approches transnationales d'intégration des nouveaux arrivants

L'OIM a publié [*Headstart to Integration: A Global Review of Pre-departure Support Measures for Migrants*](#), une étude qui identifie des pratiques visant à impliquer les pays d'origine des nouveaux arrivants dans le processus d'intégration et d'insertion dans le marché du travail des pays de destination. L'étude examine également le rôle des différents acteurs dans les deux pays d'origine et d'accueil, notamment quant à l'aide au développement des compétences linguistiques et professionnelles.

22. Tendance migratoire en Europe orientale et du Sud-Est et en Asie centrale

L'OIM vient de mettre en ligne [*Migration Facts and Trends: South-Eastern Europe, Eastern Europe and Central Asia*](#), une publication qui présente un aperçu de la situation migratoire en Europe du Sud-Est, en Europe orientale et en Asie centrale. Le document identifie 12 tendances clés observées dans la région au cours des 20 dernières années, notamment les tendances concernant les orientations, les principales forces motrices, la composition, les modes et les types des flux migratoires dans la région.

23. Dynamique migratoire à travers la Méditerranée

L'OIM a publié [*Migration Trends Across the Mediterranean: Connecting the Dots*](#), une étude qui offre une mise à jour des données concernant les flux migratoires à travers la Méditerranée. Réalisée entre novembre 2014 et février 2015, l'étude couvre sept pays de la région : Égypte, Italie, Libye, Malte, Maroc, Espagne et Tunisie.

24. Droits de l'homme des migrants et gestion des frontières extérieures de l'UE

Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants vient de publier un [rapport](#) qui fait suite à ses multiples missions d'étude de la gestion des frontières extérieures de l'**Union européenne (UE)** et ses incidences sur les droits de l'homme des migrants. Le rapport dresse une vue d'ensemble des migrations depuis 2013 et analyse la manière dont l'UE contrôle ses frontières extérieures au regard des droits de l'homme des migrants. Le Rapporteur spécial souligne que l'approche de l'UE quant au contrôle de ses frontières n'est pas durable et que l'étanchéité des frontières européennes est impossible, quelles que soient les ressources investies. Appelant à l'ouverture des canaux réguliers de l'immigration, le Rapporteur spécial estime que l'UE doit reconnaître que la migration irrégulière est le résultat des politiques restrictives de l'immigration qui favorisent le développement de réseaux de trafic d'être humains et accroît le pouvoir des passeurs.

UNION EUROPÉENNE

25. Gestion des flux de demandeurs d'asile dans l'UE

Faisant suite à des consultations avec les États membres de l'UE relatives à la hausse du nombre des demandeurs d'asile, la **Commission européenne** a publié un [document](#) qui présente des exemples de bonnes pratiques pour gérer le flux de ces demandeurs. La Commission a appelé les États membres de l'UE à veiller à ce que les empreintes digitales des demandeurs d'asile et des migrants en situation irrégulière soient enregistrées dans le système [Eurodac](#), une base de données utilisée pour déterminer l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile.

26. Gestion des frontières terrestres et maritimes de l'UE

L'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) a publié un rapport intitulé [Les droits fondamentaux aux frontières terrestres : conclusions de points de passage sélectionnés aux frontières de l'Union européenne](#). Alors que les efforts sont en grande partie déployés pour une gestion efficace des frontières maritimes du sud de l'Europe, le rapport revient sur la situation aux points de passage frontaliers terrestres de l'UE. Le rapport examine certains défis qui se posent au long de ces frontières, entre autres, en matière de traitement des voyageurs et de la possibilité d'identifier les personnes ayant besoin d'une protection internationale. Par ailleurs, la FRA a publié son rapport annuel [Les droits fondamentaux : Défis et réussites en 2014](#). L'Organisme estime qu'en dépit de plusieurs efforts et réalisations, il reste beaucoup à faire : le nombre des migrants secourus ou interpellés alors qu'ils tentaient d'atteindre l'UE a quadruplé au cours de l'année 2013; plus d'un quart des enfants dans l'UE sont exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale; les rhétoriques et partis politiques xénophobes et antiimmigrants participent à augmenter la vulnérabilité de certaines personnes à devenir victime de crimes haineux.

27. Migration, asile, intégration et lutte contre le trafic des êtres humains dans l'UE

L'European Migration Network (EMN) a publié son [rapport annuel 2014](#) sur la migration et l'asile. On y trouve une description de l'évolution des politiques d'asile et d'immigration dans l'UE et dans ses États membres. Outre une partie sur les migrations légales et sur l'intégration, le rapport comprend une analyse des progrès réalisés dans la création du [système d'asile européen commun](#), décrit les mesures des États membres de l'UE relatives aux réfugiés mineurs non accompagnés et d'autres groupes vulnérables. Le rapport revient également sur la question des frontières externes, sur la migration irrégulière et examine les actions entreprises pour lutter contre le trafic des êtres humains.

28. Lutte contre le racisme et l'intolérance

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) a publié une [étude](#) qui examine les bonnes pratiques visant une coopération effective entre les collectivités locales et les organes nationaux spécialisés dans la lutte contre le racisme et l'intolérance. À cet effet, l'étude dresse un certain nombre de recommandations en vue d'accroître l'engagement et la coopération des différents types d'acteurs au niveau européen, national et local.

29. Intégration des migrants et de leurs enfants dans les pays de l'OCDE

Selon un rapport de l'OCDE intitulé [Les indicateurs de l'intégration des immigrés](#) 2015, les enfants d'immigrants continuent de faire face au manque de perspectives d'emploi et à d'énormes difficultés pour s'intégrer dans les pays de l'OCDE. Au sein de l'UE, les enfants d'immigrants éprouvent des difficultés à trouver de l'emploi, notamment en raison de leurs faibles niveaux d'études. Le taux de chômage des jeunes nés de parents immigrants est de 50 % plus élevé que celui des jeunes sans origine migratoire dans l'UE. En outre, ces jeunes, bien qu'ils aient eu une meilleure situation professionnelle que leurs parents immigrants, ils se sentent plus fréquemment discriminés et raison de leurs origines que ne le sont les personnes qui ont immigré elles-mêmes, un constat qui, selon le rapport, n'est pas observé dans les pays non européens de l'OCDE. Par ailleurs, le rapport examine les caractéristiques sociodémographiques des populations immigrantes dans les pays de l'OCDE, leurs compétences, qualifications, employabilités, revenus, conditions de vie, engagements et participations civiques.

30. Relations entre la recherche, les politiques et l'intégration des migrants dans l'UE

Publiée récemment par le **Portail européen sur l'intégration**, une étude intitulée [*Integrating Immigrants in Europe. Research-Policy Dialogues*](#) explore l'élaboration et le développement historique ainsi que le dialogue entre la recherche et les politiques d'intégration des immigrants au niveau de l'UE et de ses États membres. L'étude examine comment la relation entre la recherche et la politique est structurée et comment affecte-t-elle le développement des politiques d'intégration, celui de la recherche et de l'intégration des migrants.

31. Intégration des migrants turcs et marocains en Belgique

Le **Portail européen sur l'intégration** a publié une [étude](#) qui vise à comprendre comment les immigrants marocains et turcs établis en Belgique se définissent tant en fonction de réalités objectives (type d'emploi, revenus, niveaux d'éducation), qu'en fonction d'éléments subjectifs (conception des rapports homme femme, impacte de la religion sur leur intégration). Une des principales conclusions de l'étude est que les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs font toujours face à des obstacles qui entravent leur égale inclusion et participation à la société, particulièrement dans le domaine de l'emploi.

32. Immigration et émigration en Allemagne

Selon un rapport publié par l'**OCDE**, l'Allemagne serait le deuxième pays de l'**OCDE** de l'immigration et l'un des principaux pays d'origine des émigrants. Intitulé [*Talent Abroad: A Review of German Emigrants*](#), le rapport nous apprend que plus de 3,4 millions de ressortissants allemands vivaient dans un autre pays de l'**OCDE** en 2011, un chiffre qui place au cinquième rang la diaspora allemande, juste après celle du Mexique et du Royaume-Uni. Les plus grands groupes d'émigrants allemands vivent aux États-Unis (1,1million), au Royaume-Uni et en Suisse.

33. Violences et discriminations à l'égard des Roms en Hongrie

L'**ECRI** a publié un nouveau [rapport](#) dans lequel l'organisme exprime ses préoccupations concernant les violences racistes et les propos haineux antiroms, antisémites, homophobes et xénophobes tenus par les partis politiques populistes en Hongrie. Rappelant les développements positifs dans la lutte contre les discriminations dans le pays, notamment vis-à-vis des demandeurs d'asile, le rapport déplore la persistance de la ségrégation sociale dans l'éducation qui touche principalement les enfants roms.

AILLEURS DANS LE MONDE

34. France : valeurs fondamentales de la République, crise sociale et rôle de l'école

Intitulé [*Liberté, égalité, fraternité : rendre effectives les valeurs de la république*](#), un avis de la **Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)** note que les modèles français d'éducation, d'insertion sociale, d'intégration et de politique de la ville peinent à conférer à ces valeurs fondamentales une réalisation concrète pour l'ensemble des Français. Dans l'avis, on revient sur la dégradation des conditions de vie économiques et sociales dans certains territoires de la France, la paupérisation, la précarisation et la discrimination, des phénomènes qui touchent particulièrement les classes populaires, les migrants et les jeunes issus de l'immigration.

35. Situation des demandeurs d'asile dans la région de Calais

La **CNCDH** a publié récemment un [avis](#) sur la situation de plus de 3 000 demandeurs d'asile qui, en essayant d'atteindre le territoire britannique, se retrouvent dans une impasse et restent acculés dans des conditions inhumaines dans la région de Calais, en France. L'avis comprend les recommandations émises par la **CNCDH** pour améliorer des conditions de vie de ces demandeurs d'asile et pour faciliter leur accès au système de demande d'asile Français. Selon l'organisme, la situation dramatique de ces réfugiés est, en grande partie, la conséquence de la conclusion entre la France et le Royaume-Uni de plusieurs traités et accords administratifs, largement en contradiction avec le droit de l'UE.

36. Discriminations par domaines et par critères en Belgique

En Belgique, le **Centre interfédéral pour l'égalité des chances** vient de publier son [Rapport annuel 2014](#). Le document revient sur les temps forts qui ont marqué l'année, notamment la publication du [Baromètre de la diversité](#). Le rapport comprend des chiffres sur les signalements de discriminations par domaine (emploi, logement, enseignement, médias, justice et forces policières) ou encore, par critère (origine, confession, groupe ethnoculturel, handicap, convictions religieuses ou philosophiques).

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CANADA

37. Défaillance du Canada en matière des droits humains

Devant le **Conseil des droits de l'homme de l'ONU**, **Amnistie Internationale Canada** a présenté un [rapport](#) appelant à une réaction d'ensemble contre la discrimination et la violence faites aux femmes autochtones au Canada. Le rapport identifie plus d'une trentaine de problèmes et comprend plus d'une cinquantaine de recommandations soumises pour l'examen de la conformité du Canada avec ses obligations dans le cadre du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*. Outre l'examen des droits des peuples autochtones, des femmes et des enfants des Premières nations, de la sécurité nationale et des mesures antiterroristes, le rapport exhorte le Conseil à examiner les lois canadiennes sur la sécurité nationale et à recommander au gouvernement canadien de modifier sa *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, de façon à interdire formellement le refoulement et la torture. Par ailleurs, **Amnistie Internationale Canada** a publié [Assez de vies volées. Discrimination et violence contre les femmes autochtones au Canada : Une réaction d'ensemble est nécessaire](#), un nouveau rapport qui revient sur les violences faites aux femmes et aux filles autochtones du Canada. On peut consulter également le [résumé des préoccupations](#) d'**Amnistie Internationale** concernant les violences et les discriminations à l'égard des femmes et des filles autochtones.

38. Engagement des municipalités canadiennes contre le racisme et la discrimination

La **Commission canadienne pour l'UNESCO** vient de mettre en ligne une publication de l'**Association d'études canadiennes (AEC)** intitulée [L'action à notre portée: Le potentiel des municipalités dans la lutte contre la discrimination](#). Il s'agit d'un nouveau numéro d'une édition spéciale de *Diversité canadienne* qui souligne le 10^e anniversaire de la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination. Plusieurs acteurs, municipalités, chercheurs, organisations et individus partagent leurs réflexions sur l'avenir de la Coalition canadienne, sur

le travail, les défis et les succès des municipalités dans la lutte contre la discrimination. La Commission canadienne a par ailleurs publié [L'avancement de l'équité et l'inclusion : Un guide pour les municipalités](#), un recueil de pratiques prometteuses visant à engager les parties prenantes au niveau communautaire dans le développement des villes viables, équitables et inclusives.

39. Traite des personnes au Canada

Le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** vient de publier un nouveau numéro de son [Bulletin sur la traite des personnes](#). Outre les développements importants liés aux politiques sur la traite des personnes au Canada, le Bulletin revient sur l'initiative du **CCR** de développer un outil pancanadien d'évaluation de la traite des personnes, sur la [trousse communautaire](#) pour faire face à la traite lancée en Colombie-Britannique, ainsi que sur un [document infographique](#) qui vise à déconstruire les mythes entourant la traite des personnes en Alberta.

INTERNATIONALES

40. Régime international de protection des réfugiés

[Rethinking Global Protection: New Channels, New Tools](#) est un rapport publié récemment par le **Migration Policy Institute (MPI)** qui explore, dans le contexte des crises récentes, entre autres, en Syrie, au Yémen et en République centrafricaine, le système international de protection des réfugiés. Le rapport examine les principales sources de pression exercée sur le système actuel de protection et se penche sur les avenues les plus prometteuses pour son renforcement. Par ailleurs, le **MPI** a publié [From Refugee to Migrant? Labor Mobility's Protection Potential](#), un rapport qui examine jusqu'à quelle mesure le travail pourrait être utilisé pour renforcer le système international de protection des réfugiés.

41. Tendances mondiales des déplacés de force internes

Selon un [rapport](#) publié par le **Conseil norvégien pour les réfugiés**, en 2014, 38 millions de personnes ont été forcées de fuir les hostilités et de vivre en déplacement à l'intérieur de leur pays, une augmentation de 15 % par rapport à 2013. Plus de 90 % de ces déplacés ont, toutefois, vécu dans une situation de déplacement prolongé pendant dix ans ou plus, la plupart d'entre eux en Syrie, Irak, Soudan, République démocratique de Congo et Nigéria. La Syrie arrive à la tête des pays avec plus de 6,6 millions de déplacés internes.

42. Impacts des réfugiés sur les pays d'accueil

Selon un [document](#) publié par le **MPI**, dans plusieurs États, les réfugiés ou personnes vivant dans des situations de déplacements prolongés sont considérés comme des résidents temporaires, en conséquence de quoi ils restent exclus par les programmes nationaux de développement. Le **MPI** estime qu'une telle situation compromet l'impact positif que des réfugiés peuvent avoir sur la croissance économique des pays d'accueil et réduit les chances de ces populations à un retour durable.

43. Intégration des réfugiés aux États-Unis

Le **MPI** a publié [The Integration Outcomes of U.S. Refugees : Successes and Challenge](#), un rapport qui analyse les caractéristiques des réfugiés admis aux États-Unis en vue d'évaluer les résultats de leur intégration. Ayant pour principal objectif d'informer le débat public, le rapport

estime qu'aux États-Unis, le soutien de base pour l'emploi, l'éducation et les services d'intégration linguistique destinés aux réfugiés pourrait être insuffisant pour répondre aux besoins de cette catégorie d'immigrants.

44. Demandeurs d'asile dans l'UE

Publié récemment par l'**Agence frontalière de l'UE Frontex**, un nouveau [rapport](#) nous apprend qu'en 2014, plus de 280 000 migrants ont traversé les frontières extérieures de l'UE de façon irrégulière, soit deux fois plus qu'en 2011. Plus d'un quart des ces demandeurs d'asile étaient des Syriens en quête d'une protection internationale, suivis par des demandeurs Érythréens. Le rapport nous apprend que 170 000 de ces migrants irréguliers sont arrivés en Europe par la voie de la Méditerranée, principalement des demandeurs d'asile fuyant les centres de détention en Lybie. Par ailleurs, un [rapport d'Eurostat](#) affirme qu'en 2014, plus de 185 000 demandeurs d'asile dans l'UE ont reçu une protection internationale.

45. Demandes et système d'asile en Hongrie

Le **Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)** a publié un [rapport](#) qui détaille le système d'asile hongrois. On apprend que durant les derniers mois de 2014, plus de 42 000 personnes ont demandé une protection internationale en Hongrie. Les principaux pays de provenance étaient la Syrie, l'Afghanistan et le Kosovo.

46. Demandes et système d'asile en Turquie

L'**European Council on Refugees and Exiles (ECRE)** vient de publier, dans le cadre de sa base de données [AIDA](#), un [rapport](#) qui examine la procédure de demande d'asile et le régime de protection temporaire destinés aux réfugiés syriens, palestiniens et apatrides vivant autrefois en Syrie. On apprend qu'en 2014, plus de 34 000 demandes de protection internationale ont été présentées en Turquie, principalement de ressortissants iraquien, afghan, iranien et syrien.

47. Détention des demandeurs d'asile dans les pays bordant la Méditerranée

The Global Detention Project vient de publier [*The Detention of Asylum Seekers in the Mediterranean Region*](#), un document d'information qui revient sur les difficultés et les environnements difficiles auxquels beaucoup de demandeurs d'asile sont confrontés à leur arrivée dans des pays d'Afrique du Nord et d'Europe du Sud. Le document met l'accent sur l'utilisation répandue, dans huit pays bordant la Méditerranée, de la détention comme une politique de migration qui conduit à la privation de liberté d'un grand nombre de demandeurs d'asile et de groupes vulnérables.

48. Détention des demandeurs d'asile en France

Réseau d'organismes engagés dans la défense des migrants et des réfugiés en France, la **CIMADE** vient de publier un [Rapport 2014 sur les centres locaux de rétention administrative](#). Pointant l'usage d'un enfermement détourné de son objet initial, le rapport nous apprend qu'en 2014, près de 50 000 demandeurs d'asile ont été privés de liberté et enfermés dans les centres locaux de rétention administrative, enregistrant ainsi une hausse de 9 % comparativement à 2013. Statistiques et témoignages à l'appui, le rapport offre une analyse qui décrypte une politique migratoire menée au détriment des droits fondamentaux des personnes à la recherche d'une protection internationale en France.

49. Augmentation des crimes à caractère raciste en Europe

L'**European network Against Racism (ENAR)** vient de publier un nouveau [rapport](#) sur les crimes racistes dans 26 pays européens. Le rapport fait état d'une augmentation des crimes racistes en 2013, particulièrement contre les minorités afroeuropéennes, asiatiques, roms, juives et musulmanes. Officiellement, plus de 47 000 crimes racistes ont été signalés en 2013, un chiffre qui, selon l'**ENAR**, ne reflète pas la réalité de ce phénomène, car plusieurs États membres de l'**UE** n'enregistrent pas correctement les crimes à caractère raciste. L'antisémitisme a connu une augmentation en Bulgarie, au Danemark, en Allemagne, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Suède, pendant que l'islamophobie gagnait du terrain en France, en Angleterre et au Pays de Galles. Presque l'ensemble des États membres de l'**UE** a enregistré des cas de violence, d'abus et d'incitation à la haine contre les populations roms.

50. Lutte contre le trafic des êtres humains en Europe

Le **MPI** a publié un [rapport](#) qui met en évidence les lacunes les faiblesses propres à [l'approche européenne](#) de lutte contre les réseaux de trafic d'immigrants. Le rapport souligne, entre autres, le fait que les décideurs européens continuent de se fier, dans leurs analyses, aux témoignages et informations recueillis auprès des migrants qui ont réussi à atteindre leur destination, sans compter ceux des migrants qui ont changé d'avis, échoué ou abandonné leur voyage vers l'Europe. Le rapport examine également les réseaux de contrebande négligés jusqu'à présent dans les efforts de recherche. Rappelons qu'en juin dernier, les ministres européens des Affaires étrangères ont lancé [EUNAVFOR MED](#), une opération destinée à perturber les activités des passeurs et trafiquants d'immigrants en mer méditerranée.

51. Crise des migrants en Méditerranée

Human Rights Watch vient de publier [The Mediterranean Migration Crisis: Why People Flee, What the EU Should Do](#), un nouveau rapport qui identifie de graves violations des droits de l'homme dans les pays d'origine des demandeurs d'asile dans l'**UE**, les obligeant à avoir recours aux passeurs et à entreprendre un voyage périlleux pour rejoindre l'Europe. Le rapport examine également les déficiences des pratiques et du système de migrations et d'asile de l'**UE**.

Cette veille a été compilée et rédigée par Jaouad Amerzouk (Adjoint de recherche, Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec le CRIEC:

cric@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318